

BRÈVES - AFRIQUE DE L'EST ET OCÉAN INDIEN DU 11 AU 18 FEVRIER 2020

FAITS SAILLANTS

- **Régional** : une augmentation de l'excédent commercial de la France vis-à-vis de l'AEOI en 2019
- **Ethiopie** : nouveau régime de taxes d'accises en août 2020
- **Kenya** : prise de participation de la SFI dans la *Kenya Mortgage Refinance Company (KMRC)*
- **Madagascar** : paraphe des contrats d'achat d'électricité et de concession du projet Volobe (120 MW)
- **Ouganda** : approbation par le parlement de prêts d'un montant total de 600 MUSD pour financer les dépenses de l'exercice 19/20
- **Rwanda** : *Standard And Poors* maintient la note souveraine du Rwanda à B+ avec des perspectives **stables**
- **Somalie** : éligibilité de la Somalie à l'initiative pays pauvres très endettés (PPTTE)
- **Soudan** : signature d'un accord avec les proches des victimes de l'attaque contre le destroyer *USS Cole*
- **Tanzanie** : La Banque Centrale maintient sa politique monétaire accommodante jusqu'en juin 2020

BRÈVE REGIONALE

▪ **Une augmentation de l'excédent commercial de la France vis-à-vis de l'AEOI en 2019.** Selon les données des douanes françaises, les exportations françaises de biens vers l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien sont en progression de 8,0 % (atteignant 2,2 Mds EUR), contre 2,9 % (496 Mds EUR) à l'échelle mondiale, principalement marquées par les ventes de matériel de transport, vers l'Ethiopie et Maurice.

Alors qu'elles progressent de 1,9 % au total (570 Mds EUR), les importations de biens en provenance de l'AEOI sont en recul de 6,8 % (1,2 Mds EUR), portées en grande majorité par la baisse des prix de la vanille pesant sur la balance malgache. Il en résulte donc un solde des échanges de biens de la France avec l'AEOI qui progresse de +736 MEUR en 2018 à +985 MEUR en 2019.

Pays	Echanges commerciaux, du point de vue de la France				
	Importations		Exportations		Solde en MEUR
	en MEUR	évol.	en MEUR	évol.	
Burundi	3,3	80%	7,6	-33%	4,3
Comores	13,8	-31%	35,6	6%	21,8
Djibouti	1,5	44%	72,3	0%	70,8
Erythrée	0,0	-52%	3,1	-42%	3,1
Ethiopie	39,1	2%	700,6	14%	661,5
Kenya	110,4	3%	173,0	3%	62,6
Madagascar	562,3	-10%	378,0	2%	-184,3
Maurice	259,8	-2%	554,8	37%	295,1
Ouganda	11,8	-6%	26,5	3%	14,7
Rwanda	4,4	7%	20,9	24%	16,5
Seychelles	102,4	-12%	56,2	-8%	-46,2
Somalie	5,6	-21%	8,8	-46%	3,2
Soudan	47,1	-1%	76,6	-3%	29,5
Soudan du Sud	0,2	n.s.	3,5	125%	3,3
Tanzanie	33,5	-1%	62,2	-55%	28,6

BRÈVES PAYS

ETHIOPIE

▪ **Approbation du nouveau régime de taxes d'accises.** Le 13 février 2020, le parlement éthiopien a approuvé une nouvelle politique de taxe d'accises qui entrera en vigueur à partir d'août 2020. Les nouveautés concernent les importations de véhicules et les ventes locales de tabac. Ainsi, les voitures neuves (entre 1 et 2 ans) verront les droits d'accises appliqués baisser de 80 % actuellement à 55 % tandis que celles appliquées aux véhicules de plus de 7 ans passeront de 430 % à 405 %. Les droits prélevés sur le tabac augmenteront de leur côté de 60 % (5 ETB par paquet à 8 ETB – 0,23 EUR). Ce projet de loi s'inscrit dans la continuité des efforts de renforcement des finances publiques du gouvernement éthiopien, un des axes stratégiques du programme FMI.

▪ **Publication du premier rapport de mise en œuvre de l'Agenda 2063.** Adopté en 2013, l'agenda 2063 constitue un cadre stratégique pour la croissance économique et le développement inclusif et durable du continent. Ainsi, sur les 7 aspirations de l'Agenda 2063, l'Éthiopie a obtenu un score de 60 %. Sur le plan économique, le rapport souligne les progrès significatifs atteints en termes de RNB par habitant (558 en 2013 contre 985 USD en 2019) et de production d'énergie (2 267MW à 4 244MW en 2019 soit +187 % depuis 2013). Néanmoins, l'Éthiopie a enregistré des reculs en ce qui concerne le taux de chômage (22,8 en 2013 contre 25,3 % en 2018) et le ratio des recettes fiscales

(10,7 % du PIB en 2019 vs 12,7 % du PIB en 2013). Ces résultats peuvent s'expliquer par la forte croissance démographique (+2,5 % par an) et une priorisation des secteurs énergétiques et manufacturiers dans la politique du gouvernement.

KENYA

▪ **Prise de participation de la SFI dans la *Kenya Mortgage Refinance Company (KMRC)*.** L'accès à un logement décent est une des priorités de l'agenda « BIG 4 », le pays faisant face à une pénurie de logements induite par l'urbanisation rapide. Selon des estimations, le déficit serait de 1,9 million de logement, en augmentation de 32 000 à 100 000 unités chaque année. Avec le soutien de la Banque mondiale, la KMRC a été créée fin 2018 pour refinancer les prêts hypothécaires par le truchement d'institutions financières nationales comme les banques commerciales, et les organisations de coopératives d'épargne et de crédit (SACCO). Le 11 février 2020, le conseil d'administration de la SFI a approuvé une prise de participation de l'institution de 2 MUSD dans KMRC, pour l'acquisition de 12,3 % des parts. La SFI soutiendra les équipes de KMRC sur la normalisation des conditions de souscription hypothécaire et de l'analyse du risque, la sensibilisation des clients cibles (acheteur à faible et moyen revenus) à la finance hypothécaire et la mise en place d'une structure de gouvernance solide.

MADAGASCAR

▪ **Paraphe des contrats d'achat d'électricité et de concession du projet Volobe (120 MW).** Le ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures, la Jirama et la Compagnie Générale Hydroélectrique de Volobe (CGHV), composé de Colas, Jovena (groupe Axian), le Norvégien SN Power et Africa50, ont paraphé le 13 janvier les contrats de concession et d'achat d'électricité et du projet hydroélectrique de Volobe. D'une puissance de 120 MW, son coût total est estimé à 450 MUSD, permettant à la fois d'assurer la transition écologique et la diminution très significative du coût de l'électricité (7 c\$/KWh dans le contrat). Il bénéficiera directement à 360 000 ménages et 2 millions d'habitants, générant 400 nouveaux emplois directs. Il a vocation à s'insérer dans le futur réseau électrique Tamatave-Tananarive, qui facilitera le développement des activités industrielles et touristiques du pays.

UGANDA

▪ **Approbation par le parlement de prêts d'un montant total de 600 MUSD pour financer les dépenses de l'exercice 19/20.** Ces deux prêts de 300 MUSD, respectivement auprès de *Stanbic Bank Uganda Limited* et de la *Trade Development Bank (TDB)*, interviennent dans un contexte de faible mobilisation des recettes domestiques (- 700 MUSD par rapport à l'objectif). Ils ont tous deux une maturité de 7 ans dont 2 ans de période de grâce et un taux d'intérêt de 4,4 %. Ces prêts couvriront certaines dépenses de sécurité, de salaires, d'obligations de financement de contrepartie pour les projets et les situations d'urgence. La faiblesse des recettes au premier semestre 19/20 est attribuée à des retards dans la mise en œuvre de mesures administratives, tels que les timbres fiscaux numériques (induisant un manque de 40,5 MUSD), des dispositifs fiscaux électroniques (45,9 MUSD), l'impôt sur les revenus locatifs (47,2 MUSD). La collecte des droits de licence des opérateurs MTN, estimés à 100 MUSD a également pris du retard.

RWANDA

▪ **Standard And Poors maintient la note souveraine du Rwanda à B+ avec des perspectives stables.** Selon un communiqué publié le 7 février 2020, l'agence S&P a maintenu la note de B+ du Rwanda, justifiée par des projections de croissance supérieures à celle de ses voisins. La croissance de 7,7 % projetée sur 2020 à 2023 sera tirée par des projets de construction en réponse à la commande publique, qui stimuleront les autres secteurs. S&P note que ce modèle de développement basé sur les investissements publics, pourra induire un déficit budgétaire plus élevé et une augmentation de la dette. Cependant, une grande partie du déficit sera financée par des sources concessionnelles.

▪ **Prix de la meilleure mise en œuvre du plan agricole de l'Union Africaine.** Le rapport de la Commission de l'UA, présenté le 10 février 2020 à Addis-Abeba, indique que la performance du Rwanda dans la mise en œuvre du *Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA)*, issu de la Déclaration de Malabo de 2014, est passée de 6,1 en 2017 à 7,2 en 2019, classant le Rwanda comme le pays africain le plus performant notamment en termes de d'actions contre la faim, en faveur du développement du commerce agricole régional, de développement de la résilience des moyens de production. Les objectifs du PDDAA correspondent également à ceux du Plan national Stratégique pour la Transformation Agricole lancé en 2018.

SOMALIE

▪ **Eligibilité de la Somalie à l'initiative pays pauvres très endettés (PPTe).** Les conseils d'administration (CA) du FMI et de la Banque mondiale, réunis respectivement le 12 et 13 février 2020, ont approuvé l'éligibilité de la Somalie à l'initiative PPTe qui permettra d'alléger une partie de la dette du pays, qui était estimée à 5,3 Mds USD fin 2018. La dette publique somalienne se répartit entre le Club de Paris (58 % du total), les institutions internationales (29 %) et bilatérales hors Club de Paris (13 %). Dans un communiqué, Kristalina Georgieva, directrice générale du FMI a salué l'engagement du gouvernement somalien en faveur de réformes économiques et financières mises en place sous le programme FMI *Staff-Monitored Program* (SMP4). L'atteinte du point de décision, attendue pour fin mars 2020, est encore conditionnée à : i) une nouvelle revue satisfaisante du SMP4, ii) l'apurement des arriérés envers les bailleurs multilatéraux dont les mécanismes seront présentés en CA fin février. L'atteinte du point de décision permettra un gel temporaire des obligations de la Somalie envers ses créanciers, l'accès aux financements concessionnels de la Banque Mondiale, du FMI et de la BAD et le remboursement symbolique d'environ 20 MUSD par an en amont de l'atteinte du point d'achèvement.

SOUDAN

▪ **Signature d'un accord avec les proches des victimes de l'attaque contre le destroyer *USS Cole*.** Le ministère de la Justice soudanais a annoncé, le 13 février, avoir signé un accord avec les familles des 17 marins américains tués dans l'attentat contre le navire de guerre *USS Cole* au Yémen en 2000. Le montant de la transaction s'élèverait à 30 MUSD. Cet accord s'inscrit dans le cadre du processus en cours visant à retirer le Soudan de la liste américaine des États finançant le terrorisme. Les autorités soudanaises doivent encore faire face au règlement des montants beaucoup plus significatifs relatifs aux demandes des proches des victimes américaines des attentats contre les Ambassades américaines de Nairobi et de Dar Es Salaam du 7 août 1998.

▪ **Deux accords signés avec des sociétés norvégiennes dans le pétrole et le gaz.** Le mois dernier, les sociétés norvégiennes *Monitor Power System* et *Noroil* ont signé des accords avec les autorités soudanaises : la première avec *Sudapet* pour l'exploration et le traitement de gaz associé sur les blocs 4 et 6 ; la seconde avec le ministère de l'Énergie et des Mines portant sur l'exploration du bloc 17 dans le Kordofan de l'Ouest. Ce second accord fait référence au programme d'assistance technique, l'initiative « *Oil for development* » que les autorités des deux pays ont relancé en 2016. Actuellement, la production de pétrole du Soudan est estimée à 70 000 b/j.

▪ **Un premier petit pas vers la levée des subventions sur l'essence.** Alors que depuis plusieurs semaines, une pénurie de carburants touche le pays, le ministère de l'Énergie et des Mines aurait autorisé 10 stations d'essence appartenant à deux des plus grandes sociétés de distribution d'hydrocarbures, *Nile Petroleum* (dépendant du ministère) et *Oil Energy* (appartenant à un groupe privé), de proposer le litre d'essence à 28 SDG au lieu de 6,17 SDG dans les autres stations. Bien que quadruplé, ce prix reste encore subventionné à hauteur de 50 %. Ce pilote a été lancé samedi dernier et ne bénéficie qu'à l'État de Khartoum. Il est encore prématuré pour tirer les conclusions sur l'efficacité de cette mesure. Pour rappel, une grande conférence regroupant toutes les parties prenantes doit se tenir, en principe du 22 au 24 mars prochain à Khartoum, sur le sujet de la levée des subventions.

TANZANIE

▪ **Débloccage de 1,46 Md USD pour un projet ferroviaire.** Le gouvernement a signé un accord de 1,46 Md USD avec la banque *Standard Chartered* pour la construction de la deuxième phase du chemin de fer à écartement standard (SGR) sur le tronçon Morogoro-Makutupora (422 km). Ce prêt a fait l'objet d'une syndication auprès de 17 établissements financiers dont des banques françaises. La première phase du SGR, longue de 300 km, est achevée à 70 %. D'un montant de 1,9 Md USD, cette première phase sera livrée par un partenariat turco-portugais (via les entreprises Yapi Merkazi et Mota-Engil Africa). Une fois terminées, les deux phases du projet couvriront 1 457 km, de Dar Es Salam au Lac Victoria.

▪ **La Banque Centrale maintient sa politique monétaire accommodante jusqu'en juin 2020.** La masse monétaire a augmenté de 9,6 % sur 2019 contre 4,5 % sur 2018, tirée par l'augmentation de la liquidité notamment induite par l'achat de devises étrangères. La politique monétaire accommodante a permis un meilleur octroi de crédit au secteur privé qui a enregistré une croissance de 11,1 % en décembre 2019 contre 4,9 % en décembre 2018. La politique monétaire de la banque centrale a eu un impact sur les banques de second rang en baissant le taux interbancaire de 5,47%, à 3,63% entre juin et décembre 2019.

▪ **Lancement d'un projet de 13 MUSD pour dépolluer le Lac Victoria.** La Commission du bassin du Lac Victoria (LVBC) a obtenu une subvention de 13 MUSD de l'UE pour améliorer la qualité de l'eau du lac Victoria. Grâce à

l'initiative baptisée « Projet de gestion intégrée des ressources en eau du lac Victoria », la réserve d'eau dans le bassin devrait être améliorée. Ce projet se situe dans une période de fortes inquiétudes quant à l'augmentation des cas de pollution et de rejet des eaux dites résiduaires urbaines et industrielles dans le lac. À Mwanza, sur les rives du lac, le projet vise à connecter plus de 7 400 ménages aux étangs de stabilisation des eaux usées.